



déclaration liminaire CAPD du 01/02/2013

Quelques jours après la publication au journal officiel du décret n° 2013-77 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles du 1er degré, alors que les actions et les réactions se multiplient un peu partout, tant du côté des enseignant-e-s que de celui des maires, des parents, des partis politiques de gauche, nous voulons rappeler ici l'analyse du SNUipp.FSU65 concernant le projet de Loi dit de Refondation de l'Ecole. Non, la Refondation définie par le précédent président de la République, à l'automne 2007, dans sa Lettre aux Educateurs, n'était pas une avancée pour l'Ecole ! Elle n'a entraîné qu'injonctions, dévalorisations, perte de sens d'un métier complexe et exigeant, mal-être et sentiment de ne pas faire ce qu'il faudrait du côté des enseignants. Elle a aggravé les inégalités scolaires pour nos élèves et aspiré notre système éducatif dans la spirale de l'échec.

C'est peu dire que nous attendions une véritable refondation pour l'Ecole que nous aimons et défendons : celle qui s'adresse à tous, partout, pour donner à notre jeunesse les clés d'un avenir de progrès et la possibilité de prendre en main le destin collectif de la France.

Nous voulons une Ecole qui grandisse notre pays, qui rompe avec la reproduction des inégalités sociales, qui s'intéresse aux individus, non pour les mettre en concurrence, mais pour leur apporter l'aide, les connaissances et les savoirs dont chacun a besoin pour devenir un adulte et un citoyen éclairés.

S'engager dans une refondation, c'est, comme son nom l'indique, donner de nouvelles fondations à un édifice.

Ce n'est pas le choix qu'a fait ce gouvernement, et toutes les opérations de communication qui ont précédé l'élaboration du projet présenté par le Ministre de l'Education Nationale, ne changent rien au fond.

Les mêmes causes ayant les mêmes effets, ce n'est pas en les repeignant en rose, que le résultat change.

Parlons des fondations :

- l'égalité des chances : cette formule séduisante demande un peu d'attention pour comprendre en quoi elle est perverse, et en quoi elle contribue à la reproduction, voire à l'aggravation des inégalités de départ. Elle sous-tend l'idée qu'en donnant à tous les élèves le même enseignement, ils ont tous la même possibilité de réussir leur scolarité. Or, il n'en est rien. Les enfants ne sont pas égaux quand ils entrent dans le système éducatif. Les inégalités sont de tous ordres : sociales, économiques, culturelles, affectives. Et ce sont elles qui génèrent la difficulté scolaire, et plus tard l'échec du même nom.

Ensuite elle renvoie à la responsabilité de "l'apprenant". Si tu réussis, c'est que tu es doué ou que tu es méritant. Si tu échoues c'est que tu n'es pas fait pour ça, ou que les études ne sont pas faites pour toi ...

Sur cette dernière affirmation nous pouvons être d'accord : les études telles qu'elles sont organisées ne sont pas faites pour tous les élèves. Elles s'adressent en priorité aux enfants dont les parents sont les plus en phase avec les attendus de l'école. Compresser le temps, augmenter les effectifs, alourdir des programmes de plus en plus clivants, supprimer les personnels des RASED, supprimer la formation pédagogique des

enseignants, et évaluer, évaluer, évaluer. Vous obtenez phobies scolaires, angoisse, perte d'estime de soi, rejet, désir de sortir au plus vite de cet enfer, vécu comme un rouleau compresseur disqualifiant.

- le socle commun (quels que soient les précisions qu'on lui adjoigne) : né de l'idée fort ancienne de l'école fondamentale. Les savoirs utilitaristes pour les moins "performants", et les programmes ambitieux pour les "meilleurs". C'est l'école à 2 vitesses, qui entérine la théorie des dons.

- les compétences : ce sont les plus petits savoirs mobilisés pour l'accomplissement d'une tâche. Elles s'apparentent plus à des savoir-faire qu'à des savoirs. Un empilement de compétences ne construit pas un savoir qui permet de résoudre des problèmes complexes, d'organiser une pensée autonome voire critique. C'est aussi le biais que le libéralisme a trouvé pour évaluer une production par définition intangible, par les résultats.

- l'organisation par cycles : elle aurait pu être pertinente si les moyens adéquats avaient été donnés aux écoles. Las, il n'en a rien été, et les enseignants se retrouvent à faire de la différenciation pédagogique qui ressemble davantage à l'abandon des objectifs définis par les programmes pour ceux de leurs élèves qui peinent.

- les projets d'école obligatoires : vécus une somme de justifications, de gages d'une pensée conforme, de paperasserie destinée à la hiérarchie. Ils sont ressentis comme une modalité supplémentaire du contrôle hiérarchique sur le travail enseignant.

Alors non, la Refondation présentée à la Sorbonne le 9 octobre dernier ne marque pas la rupture nécessaire avec ce que nous connaissons depuis le début des années 90, et pour cause.

Les fondations restent les mêmes. S'y ajoutent ici ou là quelques nouveautés qui font froid dans le dos, et en particulier la fin de l'unité nationale de notre système éducatif dont la réforme des rythmes n'est qu'un des avatars : la main mise croissante des collectivités territoriales sur l'École.

Alors oui, il s'agit d'une question politique : quelle société voulons-nous construire ? et de quelle école nous dotons-nous pour construire cette société ?

Si on regarde dans le rétroviseur des 6 derniers mois, que voyons-nous :

- une législation empêchant les licenciements abusifs ? non, un accord de compétitivité signé par le MEDEF et un syndicat pragmatique.

- une politique de réindustrialisation du pays ? cf réponse précédente.

- la création de droits pour les migrants ? des régularisations pour les sans-papiers ? non, un ministre de l'intérieur qui suit le sillon creusé par ses prédécesseurs.

- la reprise en main par le politique national des orientations financières du pays ? non, la ratification du TSCG.

- la lutte contre la spéculation financière et les licenciements boursiers ? de quoi parlez-vous ...

- le projet de reconstruire les droits sociaux (santé, retraite, autonomie, chômage, énergie, eau, transport) détériorés au grand galop ? c'est plutôt l'inverse qui se profile, et les médias commencent à préparer les esprits à de nouvelles restrictions.

Ce que nous combattons hier, nous le combattons toujours. Au prix de quel reniement pourrait-il en être autrement ?

Nous n'accepterons pas de donner notre caution à une « Refondation » de l'École qui

ne rompra pas avec les orientations libérales qui ont conduit à la catastrophe que tout le monde déplore.

Oui, nous voulons faire évoluer l'Ecole.

Les personnels savent mieux que quiconque ce qu'il faut impérativement changer : les programmes, les effectifs des classes, une nouvelle organisation qui permette des dispositifs pédagogiques diversifiés, la formation initiale et continue construites sur les apports de la recherche et les réflexions et expérimentations menées par les enseignants, le calendrier scolaire, l'amplitude horaire de la journée des élèves, de la semaine scolaire, la prise en compte des besoins des enfants en fonction de leur âge et de leurs conditions de vie, une vraie requalification des métiers liés à l'enseignement (professeurs, ATSEM, EVS, AVS, ...), une amélioration de nos conditions de travail et de rémunération.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, nous refusons d'entrer dans le piège qui consiste à la traiter hors contexte (programmes, formation, calendrier, pédagogie, etc).

Nous pensons que s'il y a une organisation de la semaine qui s'impose par sa pertinence et ses conséquences bénéfiques, alors elle doit s'appliquer partout, n'en déplaise aux différents groupes de pression qui s'affairent dans les couloirs ministériels. Il suffit pour cela de faire preuve de courage et de cohérence.

Si tel n'est pas le cas, et ce n'est pas le cas de celle choisie par le Ministre, alors pourquoi vouloir imposer à tous une réforme rejetée majoritairement par ceux qui vont la subir ?

A notre avis, il faut chercher la raison ailleurs que dans la prise en compte de l'intérêt des enfants. Et des personnels.

La journée de l'enfant, est composée de 3 temps : le temps familial, le temps de classe, le temps de loisirs.

Le temps familial, la Loi peut difficilement y toucher, sauf pour les questions qui relèvent des droits, de l'emploi, de la protection.

Le temps des loisirs, demanderait la création d'un service public des loisirs qui permettrait à tous, indépendamment de leurs possibilités financières, d'accéder à des activités de qualité. Pas de financement à l'horizon pour un tel projet.

Alors, on s'occupe de l'Ecole. Non en tant que lieu d'enseignement et d'éducation, mais comme la mule qui doit répondre à toutes les demandes et toutes les exigences, à commencer par celles qui ne la concernent pas.

Dans ce dossier, l'Ecole est traitée comme une garderie qui doit s'aligner sur les contraintes organisationnelles et financières, sur la volonté des politiques locaux, sur les choix individuels des familles.

Rien ne garantira la qualité du périscolaire, rien ne garantira la gratuité de ce périscolaire, rien ne garantira que l'égalité territoriale sera au RDV. Rien non plus ne garantira la laïcité. Et ce, en dépit de tous les projets éducatifs territoriaux du monde.

Un exemple : des familles font pression sur les municipalités pour que leurs enfants mangent "halal" à l'école. Comme il n'y a pas de viande correspondant à cette définition dans les menus proposés par les restaurants scolaires, les garnitures qui ont touché ces aliments "impurs" ne doivent pas non plus être consommées par les enfants. Au mépris d'un projet d'école et d'un projet de centre de loisirs axés autour de l'éducation à l'alimentation, les mairies intiment l'ordre aux personnels de respecter le choix des familles.

Il ne s'agit pas ici de pointer une croyance religieuse, mais de toutes les formes de croyance qui ont cours. Les crudivores exclusifs, les végétaliens absolus, les adorateurs de l'oignon peuvent-ils imposer tout et n'importe quoi à l'organisation collective ?

Jusqu'où irons-nous avant de réagir ?

La seule façon de protéger le Service Public, c'est qu'il reste un service d'Etat, avec des règles communes, qui s'imposent à tous, libre à ceux qui veulent s'en affranchir de se tourner vers le privé.

Dans périscolaire, il y a scolaire, parce qu'au départ il y a l'Ecole.

Ne mélangeons pas tout. C'est l'Ecole qui doit primer et s'imposer au péri.

C'est l'inverse qui va se faire.

C'est pourquoi le SNUipp appelle les personnels à une journée de grève nationale le mardi 12 février, dans le cadre d'un plan d'action destiné à exiger pour la France, une réforme de fond, ambitieuse et juste pour notre système éducatif.

Et cette réforme ne pourra pas se faire sans nous !

roselyne bergé-sarthou, magali laborde, joëlle noguère et pierre torres

